

LE DÉBAT DES LECTEURS

Des vies créées grâce à la gestation pour autrui

Les études sociologiques démontrent que la GPA est acceptée, surtout en Catalogne, mais qu'elle est toujours illégale en Espagne, malgré le fait qu'il s'agisse d'une solution à l'infertilité qui crée des liens et forme des familles ; Pourquoi génère-t-elle des tabous, des désinformations et des critiques ?



Les gestatrices et les familles avec leurs enfants à la suite d'une gestation pour autrui. Réseau des lecteurs de La Vanguardia / Cristina Maruri / Avec l'aimable autorisation des protagonistes des images.

CARLOTA GARCÍA LORENZO

BARCELONE

04/02/2024 05:00 Mis à jour le 04/02/2024 11:12

« Je suis fière d'avoir pu être maman », « Nous avons été parents de manière totalement transparente et légale », « Nous sommes à la tête d'une famille », « J'ai été très claire sur le fait que je voulais être maman »... Ces témoignages et

bien d'autres sont le résultat de vies engendrées par GPA. Des études sociologiques suggèrent que la GPA est acceptée, surtout en Catalogne, mais qu'elle reste illégale en Espagne, malgré le fait qu'il s'agisse d'une solution à l'infertilité, qu'elle crée des liens entre les personnes et forme de nouvelles familles. Mais pourquoi alors génère-t-elle tant de tabous, de fausses informations et de controverses ?

La réponse est venue de la recherche sociologique, qui a mis en évidence l'écart entre ce que pense la majorité de la population et la classe politique. « En 2017, il y a eu une grande couverture médiatique, il y a eu beaucoup d'articles d'opinion et de nombreuses manifestations politiques où ils ont utilisé l'argument que la population est contre, mais sans aucune étude à la clef », explique [María José Rodríguez-Jaume](#), docteur en sociologie de l'Université d'Alicante et l'une des auteures de l'ouvrage [Spanish public opinion on surrogacy](#) (avril - juin 2023).

Il s'agit d'une recherche très récente, dans laquelle les chercheurs ont posé des questions sur la pratique des différentes formes de procréation : adoption, procréation assistée, don d'ovules, don de sperme et gestation pour autrui. Les résultats ont été surprenants car, « contrairement à l'opinion politique qui a été transmise au Parlement ou dans la presse elle-même, ou au sein de chacun des partis, il a été constaté que 53 % accepteraient le recours à la GPA pour eux-mêmes dans le cas hypothétique où ils ne pourraient avoir d'enfants et 58 % ont répondu « je souhaiterais que la GPA soit légalisée." La conclusion est donc claire : il y a une majorité de gens qui sont pour, c'est ce que disent les résultats.

Si l'acceptation sociale de la gestation pour autrui est majoritaire en Espagne, pourquoi est-elle illégale ?... "Ce n'est ni oui ni non. Il y a tellement de gens qui estiment que, selon le contexte dans lequel on décrit la GPA, les gens diront « oui » ou « non », mais après avoir rassemblé les pièces du puzzle", rationalise María José Rodríguez - Jaume.

« Sur la légalisation en Espagne, je pense que c'est un débat qui est sur la table et qui devra être abordé », dit-elle, et en termes politiques, ils devront recueillir des informations, des conseils et des opinions de différentes dimensions. »

Des cas médiatiques comme celui [d'Ana Obregón](#) apportent de la visibilité à la question, mais suscitent aussi des critiques. « *Je ne sais pas si une loi sera approuvée en Espagne, s'il y a encore des cas comme ceux d'Ana Obregón, qui ont tendance à être si médiatisés qu'ils remettent le sujet de la GPA au centre de la table, alors il faudra s'en occuper d'une manière ou d'une autre* », affirme le chercheur de l'Université d'Alicante.



Couverture du magazine « Hola ! » dans lequel Ana Obregón révèle que le bébé né d'une gestation pour autrui est sa petite-fille.

Mais, de plus, le débat n'existe pas seulement en Espagne. La présidence belge du Conseil de l'Union européenne et les représentants du Parlement européen sont récemment parvenus à un accord provisoire pour inclure le mariage forcé, l'adoption illégale et la gestation pour autrui parmi les types d'exploitation couverts par la loi européenne pour lutter contre la traite des êtres humains et passibles d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans ou 10 ans si le délit est aggravé. Cependant, dans le cas de la gestation pour autrui, il est précisé que seuls ceux qui « contraignent ou trompent les femmes à agir en tant que gestatrices » sont considérés comme des criminels.

« Ceux qui dénoncent et ceux qui se positionnent contre la GPA parlent d'un type de réalité qui n'est qu'une parcelle de ce qu'est la GPA, où dans certains pays, la véritable critique féministe de l'exploitation et de la marchandisation

du corps de la femme aurait également sa place, alors que dans d'autres pays, cela est réglementé », analyse María José Rodríguez - Jaume. « La législation des pays qui l'ont réglementée comporte donc des conditions de pratiques différentes », confirme-t-elle, avant de rappeler : « C'est une pratique courante dans de nombreux pays, nous ne serions ni les premiers ni les derniers. »

“ La maternité de substitution est une pratique courante dans de nombreux pays, nous ne serions ni le premier ni le dernier

María José Rodríguez - Jaume

Docteur en Sociologie de l'Université d'Alicante

« Il y a des pratiques que nous ne pouvons pas appeler GPA, qui ne peuvent pas entrer dans ce concept », déclare Sonia Ruano, porte-parole de [l'association Son Nuestros Hijos](#) . Elle est aussi l'une de ces mères qui, ne pouvant pas porter un enfant, a dû recourir à cette pratique. « Les réalités sociales sont réglementées, pas interdites », s'exclame-t-elle.

« Il faut écouter les familles, écouter les experts, les psychologues, etc. pour parvenir à un consensus », recommande Ruano, qui avoue : « Je me sens comme faisant partie d'une tribu qui se bat pour normaliser le modèle familial que nous avons créé. » Pour cette raison, « nous allons continuer à défendre la cause jusqu'à ce qu'elle soit enfin normalisée et réglementée dans notre pays ». María José Rodríguez-Jaume s'exprime dans le même sens lorsqu'elle rappelle que « l'adoption était autrefois taboue, et aujourd'hui parler d'adoption est plus qu'accepté ».

"Nous défendons toujours les processus où il existe un cadre juridique, des tests psychologiques... que tout est bien réglementé", déclare Sonia Ruano. "Je suis contre l'exploitation des femmes, soyons clairs, bien sûr, nous dénonçons

ces processus qui ne sont pas corrects, mais pour que cela cesse, nos représentants politiques doivent le réglementer", affirme-t-elle, avant de formuler cette demande : "Il faut nous écouter, ne pas créer de conflits sans avoir jamais parlé à une femme enceinte pour autrui."

“ Les réalités sociales sont réglementées, pas interdites. Ils doivent nous écouter, ne pas créer de disputes sans avoir jamais parlé à une femme enceinte.

Sonia Ruano

Porte-parole de l'association Son Nuestros Hijos

"La gestation pour autrui est une réalité sociale", déclare le porte-parole de Son Nuestros Hijos, "tant qu'elle ne sera pas réglementée et autorisée dans notre pays, nous continuerons à réaliser nos rêves de devenir parents dans ces pays qui n'hésitent pas du tout à encadrer la GPA afin de protéger les femmes des risques d'exploitation. "Et il est de la responsabilité de nos représentants politiques de coller aux évolutions de la société et de légiférer, car la prohibition n'est jamais la solution aux réalités sociales. Légiférer est le seul moyen d'éviter les mauvaises pratiques", dit-elle.

"Je suis une femme, je suis féministe et je ne me sens pas du tout visée par ce type d'attaques qui sont faites contre les femmes. Car n'oublions pas que celles qu'ils attaquent, ce sont des femmes enceintes pour autrui. Ils (nos détracteurs) disent qu'ils veulent protéger ces femmes ! Non, ils ne veulent pas les protéger, ils les infantilisent, pensant qu'elles ne sont pas assez mûres pour décider de ce qu'elles veulent et de ce qu'elles ne veulent pas faire", affirme Ruano.

Et elle lance cette réflexion : *"Pour qui se prend une femme qui sous couvert de hisser le drapeau du féminisme, dit à ma cousine, ma voisine, mon amie, ce qu'elle peut ou ne peut pas faire de son corps ? On accouche, on décide, continuons comme ça"*.



Naty, gestatrice, avec le couple qu'elle a aidé. Photo fournie par Naty

Mariano Beltrán, psychologue, bioéthicienne, spécialisée dans les études de genre et du féminisme, a axé sa thèse sur la figure de la gestatrice. Pour ce faire, elle en a interviewé plusieurs dans différents pays, comme le Canada, les États-Unis ou le Mexique. On a souvent analysé le discours autour de la gestation pour autrui, qui crée clairement des tensions. Mais Mariano a étudié aussi les différentes motivations des femmes porteuses comme l'altruisme, les attitudes réparatrices, le plaisir de porter un enfant (hédonisme) et même les raisons économiques.

Dans sa thèse, elle critique le fait qu'il ne doit pas y avoir qu'une seule motivation qui pousse ces femmes à porter un enfant pour autrui, comme si l'être humain était quelque chose de mono-causal. Pour cette experte, il n'y a

jamais une seule motivation dans aucun des cas, car les êtres humains sont complexes et leurs motivations s'entremêlent.

"Pourquoi l'argent salit-il ce processus de reproduction et pas les autres ? Personne ne se pose la question quand vous payez quelqu'un pour prodiguer des soins ou quoi que ce soit, les gens ne remettent rien en question. Quand il s'agit de reproduction et de sexe, cela semble être souillé par l'argent, mais de quoi s'agit-il ? " ce qui a à voir avec les soins semble être davantage toléré", affirme-t-elle.



Julie, gestatrice auprès du couple qu'elle a aidé. Photo fournie par Julie

"Je suis d'accord que la gestation pour autrui peut être une exploitation des femmes, comme le travail de soins, comme les emplois qui sont, en général, féminisés et tendent à être précaires. Oui, il peut y avoir de l'exploitation. Mais dès qu'il y a travail, il y a un risque d'exploitation", pas seulement pour la gestation pour autrui, mais pour tout le monde", explique la chercheuse.

“ Chaque fois qu'il y a du travail, il y a un risque d'exploitation, mais pas seulement pendant la grossesse pour d'autres personnes. »

Mariano Beltrán

Psychologue, bioéthicienne, spécialisée en genre et féminisme

Concernant la mesure qui décrit la gestation pour autrui comme un trafic d'êtres humains, Beltrán déclare ce qui suit : « *Personne ne se demande si la cueillette des fraises doit être abolie car il y a un trafic et nous savons tous qu'il y en a. Ce sont donc des arguments qui peuvent être défendus, mais ne résistent pas très bien.*

La chercheuse critique "le fait de prendre un cas, un fait divers, de le monter en épingle, de l'amplifier, de générer une panique morale, contribue à faire de l'exception une norme". Et elle suggère que « *nous devons changer certains cadres que nous avons en Espagne, dans les pays méditerranéens essentiellement catholiques* ».

En effet, récemment, le Pape a appelé à l'interdiction universelle de la gestation pour autrui, une pratique « *déplorable* » qui, selon lui, « *porterait gravement atteinte à la dignité des femmes et des enfants* » et « *reposerait sur l'exploitation de la situation de besoin économique de la mère* ».

"Ce qui me surprend toujours le plus, c'est que quelqu'un qui a décidé de ne pas se reproduire parle de la reproduction des autres, c'est quelque chose qui me surprend toujours un peu", dit Beltrán en réponse aux paroles du Pape.

"Je crois que la question qu'il faut se poser dans ce pays est de savoir ce que les citoyens pensent fondamentalement, ou alors y a-t-il comme une plaque tectonique sous ce qui a trait à la grossesse, et qu'au fond, on suppose que la femme est aliénée, qu'elle ne peut pas décider, qu'elle est un animal, qu'elle est quelque chose de primitif. C'est ce que le patriarcat a toujours défendu, que la

femme est le corps et l'homme la tête pensante", explique Mariano Beltrán, psychologue, bioéthicienne, spécialiste des études de genre et du féminisme.

"Je suis maman depuis 7 ans et je ne vais pas me lasser de défendre mon modèle familial, car j'en suis fière", fait remarquer Sonia Ruano, porte-parole de l'association Son Nuestros Hijos.

"On présuppose que toutes les femmes qui décident de porter un enfant pour autrui et qui vous font le grand cadeau de faire don de leur capacité à concevoir sont des femmes qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité et de besoin, ce qui n'est pas vrai", affirme-t-elle.

"Il peut y avoir des femmes dans cette situation et des agences et des professionnels qui en profiteront, oui. C'est précisément pourquoi une réglementation est nécessaire", affirme Ruano. C'est pourquoi elle invite *"tous ceux qui souhaitent porter un jugement sur un processus de gestation pour autrui à parler d'abord avec des femmes qui ont librement décidé d'être des femmes porteuses"*.

Tabous, désinformations et critiques

1. « Cela n'est accessible qu'aux riches »

- Le coût économique de la GPA est très variable, comme en fin de compte tous les traitements de procréation médicalement assistée, c'est-à-dire que, in fine, cela dépendra des cas si vous devez recourir à la fécondation in vitro et recourir à des soins de santé privés. Au Royaume-Uni, ce sera pris en charge par le système de santé publique, comme ici pour X tentatives in vitro ou la méthode ROPA dans les couples lesbiens. Cela dépendra beaucoup du traitement lui-même et beaucoup du pays dans lequel vous devez vous rendre. Pour les États-Unis, recourir à la gestation pour autrui ce n'est pas la même chose que se rendre au Mexique, et ce n'est pas la même chose que recourir à la GPA dans l'État de Californie que dans l'État de l'Idaho. Combien coûte le

traitement du cancer en Espagne ? Eh bien, zéro, mais maintenant si vous allez à Houston, ça va vous coûter très cher !", affirme Pablo (père grâce à la gestation pour autrui).

- "Vous avez recours à la gestation pour autrui parce que vous ne pouvez pas être une maman solo alors que j'aimerais pouvoir procréer seule", Laura (mère grâce à la gestation pour autrui).

2. « Les femmes porteuses ayant peu de ressources sont exploitées et contraintes de le faire »

- *« Quiconque entendra cela dira évidemment que cette histoire de gestation pour autrui est mauvaise et nous, en tant que personnes qui ont eu recours à cette pratique pour fonder notre famille, nous sommes les premiers à dire que cette vision est fausse. Qu'une réglementation qui autorise la GPA n'est pas de l'exploitation de la femme. Une bonne réglementation, en matière de gestation pour autrui, c'est autre chose »,* Pablo (père grâce à la gestation pour autrui)
- *"La femme enceinte de mon fils est très catholique, elle fait partie d'organisations religieuses là-bas au Canada. C'était une fierté pour elle de pouvoir être enceinte pour aider une autre mère qui ne peut pas le faire",* Kristina (mère grâce à la gestation pour autrui)
- *"J'ai agi en gestatrice parce que j'en avais envie",* Pauline (mère et femme porteuse)
- *"Je ne comprends pas pourquoi il y a tant de haine. Si nous, en tant que femmes porteuses, décidons de faire ce cadeau, c'est parce que nous le voulons. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un bénéfice économique et il n'est pas nécessaire qu'il y ait une pression exercée sur nous. Je ne suis pas pour forcer les femmes à le faire, je suis pour qu'on nous laisse le faire, que c'est aussi notre droit et qu'il y a beaucoup de femmes qui l'ont fait et continuent de le faire pour le simple plaisir de le faire. Nous ne le faisons pas parce que nous subissons des pressions ou parce qu'on va nous payer »,* Naty (mère et gestatrice)
- *"J'espère que les autres comprennent notre désir d'aider en tant que femmes",* Michelle (mère et gestatrice)

3. "On crée des usines de mères porteuses "

- *"On entend tellement de choses à la télévision, mais ensuite on se rend compte que 90 % d'entre elles sont du sensationnalisme et de la désinformation. La gestatrice de mon fils vivait à la maison avec son mari et ses enfants et si elle avait eu un travail, elle aurait pu y aller. S'il n'y avait pas eu de guerre, au cours de la 36ème semaine de grossesse, elle aurait dû déménager à Kiev dans un appartement loué où elle aurait pu emmener toute sa famille et être bien. Ce n'était pas une résidence où toutes les femmes enceintes étaient regroupées ou quoi que ce soit. En effet, lorsqu'ils ont réussi à arriver à Kiev en pleine guerre, l'agence leur a loué un appartement pour eux, pour leur famille et nous nous en sommes assurés".* Laura (mère grâce à la gestation pour autrui).
- *"Le traitement des filles se fait toujours avec respect, pas comme un produit, comme on pourrait le penser, il s'agit de respect des personnes, pas de traite humaine",* Laura (mère grâce à la gestation pour autrui)

Exemples de pays où c'est légal ou Autorisé avec différentes nuances

1. **États Unis.** C'est le premier pays à avoir autorisé la pratique de la GPA et l'un de ceux qui offrent le plus de garanties, selon les sociétés consultées qui se chargent de l'intermédiation. Néanmoins, les réglementations dépendent de l'État, donc certains ne le permettent pas et d'autres imposent des restrictions aux couples homosexuels. La Floride, la Californie, l'Arkansas, l'Illinois, le Nevada, le Delaware et le New Hampshire sont les seuls territoires dans lesquels la gestation pour autrui est autorisée pour tout modèle familial. Dans d'autres, comme le New Jersey, il doit s'agir d'un processus altruiste. Le Colorado, la Caroline du Nord ou le Connecticut sont favorables, mais c'est un tribunal qui décide de la viabilité de chaque cas spécifique. Au contraire, à New York, en Arizona ou au Michigan, la gestation pour autrui n'est pas autorisée et des amendes, voire des peines de prison, sont envisagées (note du

traducteur : ce n'est plus le cas aujourd'hui, ces états ont tous légalisé la GPA).

2. **Canada.** Dans cet autre pays nord-américains, la gestation pour autrui est autorisée pour tous les modèles familiaux, mais il existe certaines limitations comme la gestatrice qui doit avoir plus de 21 ans. De plus, le processus doit être altruiste, c'est-à-dire que la femme enceinte ne peut pas recevoir de compensation financière. Il est permis de couvrir les frais du processus, comme les visites médicales ou les vêtements, mais il doit être accrédité et justifié et ne peut dépasser un montant stipulé.
3. **Ukraine.** La guerre avec la Russie a paralysé les processus de gestation pour autrui, mais jusqu'à l'année dernière, l'Ukraine était également l'un des pays recommandés par des agences pour mener à bien une procédure de gestation pour autrui. Surtout en raison du faible coût que cela implique. Si aux États-Unis le processus peut s'élever à 120 000 euros sans tous frais, en Ukraine l'ensemble du processus pourrait coûter près de 35 000 euros (Note du traducteur : aujourd'hui ces coûts sont largement plus élevés). Dans ce pays aussi, il y a des limites : cela est autorisé pour les couples hétérosexuels qui sont également mariés et la mère doit prouver son incapacité à concevoir. La gestatrice est anonyme et renonce à sa parenté. Une fois le bébé né, les parents d'intention reçoivent l'acte de naissance.
4. **Russie.** Autorise la gestation pour autrui, même s'il existe des limites et également des exigences. Ainsi, il est interdit aux couples homosexuels d'accéder au processus. De plus, la mère doit démontrer l'impossibilité de tomber enceinte. La gestatrice doit être âgée de plus de 20 ans et de moins de 35 ans pour participer à la démarche. (Note du traducteur : la Russie vient d'interdire la GPA aux étrangers).
5. **Géorgie.** Elle autorise la gestation pour autrui même si certaines conditions sont remplies : elle n'est accessible qu'aux couples hétérosexuels mariés, dans lesquels la femme n'a pas d'utérus. De plus, la gestatrice ne peut pas avoir plus de 35 ans et doit avoir elle-même au moins un enfant. La gestatrice n'a même pas besoin de donner son consentement pour l'enregistrement du bébé au nom des parents d'intention (note du traducteur : il est impératif de respecter à la lettre

toutes les exigences de loi, notamment une convention de GPA dûment signée avant le démarrage du processus, pour que la filiation soit établie envers les parents d'intention)

6. **Grèce.** Les couples hétérosexuels mais aussi les femmes célibataires qui certifient leur infertilité sont le type de familles pour lesquelles la gestation pour autrui est autorisée, qui doit être altruiste. La femme porteuse ne peut pas donner ses propres ovules et elle doit donc être distincte de la donneuse d'ovules.
7. **Royaume-Uni.** Ce pays n'autorise la gestation pour autrui que sur une base altruiste, c'est-à-dire sans possibilité de rémunérer la gestatrice. Les couples hétérosexuels et homosexuels peuvent y accéder, mais pas les mères célibataires. Une fois nés, les parents d'intention ont six mois pour revendiquer la parenté et, s'ils ne le font pas, l'enfant resterait l'enfant légal de la femme porteuse. (Note du traducteur : la GPA est interdite aux étrangers).
8. **Australie.** Elle a des réglementations différentes selon les États mais dans tous les cas il doit s'agir d'une gestation pour autrui à visée altruiste. Certains États autorisent la grossesse pour les couples homosexuels. Un aspect notable est que la gestatrice est considérée comme une mère même si le bébé n'a pas été conçu avec ses ovules, ce qui lui donne le droit de garder le bébé après la naissance si elle change d'avis.
9. **Pays Bas.** La gestation pour autrui commerciale seulement y est interdite. Mais il est possible d'utiliser les services d'une gestatrice provenant d'un autre pays et la faire accoucher dans aux Pays-Bas. L'obtention légale d'un acte de naissance aux Pays-Bas est garantie. Il est valable pour les couples, les hommes célibataires et les femmes célibataires. (note du traducteur : il est impératif de respecter à la lettre toutes les exigences de la nouvelle loi, notamment une convention de GPA dûment signée avant le démarrage du processus, pour que la filiation soit établie envers les parents d'intention. La gestatrice doit être de nationalité néerlandaise, tout comme au moins un des deux parents d'intention)

10.**Mexique.** La gestation pour autrui a été réglementée dans deux États : Tabasco et Sinaloa : bien que certaines entités aient commencé à introduire le processus de la gestation pour autrui dans leur législation civile, (note du traducteur : ces deux lois interdisent maintenant la GPA aux étrangers).

11.**Portugal, Thaïlande, Inde et Afrique du Sud** (uniquement pour les personnes originaires de leur propre pays). Ils autorisent la gestation pour autrui, mais uniquement pour les personnes originaires de leur propre pays (la Thaïlande a introduit cette modification en 2015). Dans le cas du Portugal, la gestatrice a le droit de refuser de changer d'avis et de garder le bébé dans un délai de 20 jours, délai maximum fixé par la loi pour inscrire le nouveau-né à l'état civil.



Pauline Van Berkel, gestatrice, avec les parents qu'elle a aidés. Doula Sophie Photographie

Que dit la loi en Espagne ?

Il est même illégal de faire de la publicité

En Espagne, la gestation pour autrui est une pratique interdite par [la loi 14/2006](#) et, pour cette raison, les personnes qui souhaitent devenir parents grâce à cette technique doivent se rendre dans un pays étranger où cette technique est légalisée. En outre, la [dernière réforme de la loi sur l'avortement](#) considère la gestation pour autrui comme une forme de violence contre les femmes, elle établit donc que les agences qui promeuvent cette pratique seront poursuivies et leur publicité est interdite, même si elle ne punit pas celles qui ont recours à ces entreprises. Les cas de pratiques de gestation pour autrui en Espagne, étant illégaux, sont minoritaires, mais certains ont eu lieu. En mars 2023, une [femme qui venait d'accoucher et un couple ont été arrêtés](#) par la police nationale pour leur implication présumée dans une affaire de gestation pour autrui à l'hôpital régional Don Benito-Villanueva (Badajoz). L'homme a avoué que la femme n'était pas son épouse et a reconnu face aux agents de police que l'affaire avait été conclue trois mois plus tôt en Roumanie, après avoir payé 2 000 euros pour avoir le nouveau-né.

Le phénomène du harcèlement

"Le harcèlement est particulièrement subi par les parents"

José Ángel Martínez est un expert concernant le phénomène de la gestation pour autrui dans le domaine éducatif et dans la lutte pour éviter les situations de harcèlement ou d'intimidation. Avec une équipe de spécialistes coordonnée par l'Université de Murcie, il a élaboré un « Guide de bonnes pratiques sur la diversité familiale et la gestation pour autrui dans le domaine éducatif : sensibilisation et médiation scolaire ».

Il a interviewé des experts qui luttent contre le harcèlement, des pères et des mères, des enfants nés de GPA ainsi que des éducateurs. L'une des conclusions auxquelles il est parvenu est qu'il a observé que, dans la plupart des cas d'intimidation, la majorité des victimes étaient des parents, en raison de la pression sociale qu'ils subissent à cause des médias. *"Je suis inquiet", reconnaît-il, "en fait, nous souhaitons présenter un projet sur ce sujet, sur la*

manière dont les discours politiques et médiatiques peuvent accaparer les familles".

“ Les discours politiques et médiatiques risquent d'acculer les familles.”

José Angel Martínez

Expert en cas de harcèlement en maternité de substitution

"Par exemple, une famille qui n'a rien à voir avec la gestation pour autrui allume la télévision et ses enfants écoutent les informations et entendent parler de l'achat et la vente de bébés et, alors, il y a un processus de socialisation interne que les enfants apprennent. Et ils se disent « *j'ai peut-être un ami, qui est un enfant né d'une gestation pour autrui ? Et, à ce moment-là, bien sûr, je me demande : peut-on dire quelque chose de pire à propos d'un mineur que le fait qu'il est un objet, quelque chose qui s'achète.... Alors que ce n'est pas vrai !* », affirme le chercheur.

« *Avec ces articles et avec ces médias qui ont une communication si agressive envers notre modèle familial, ils ne se rendent pas compte que mes filles, qui ont maintenant sept ans, savent lire et qu'elles regardent la télévision, même si elles la regardent très peu, parce que justement je les empêche de regarder quand on en parle parce que cela leur ferait du mal. C'est une prise de conscience qu'il faut faire attention, car cela pourrait causer beaucoup de mal à nos enfants* », dit Sonia Ruano, porte-parole de l'association Son Nuestros Hijos et mère grâce à une gestation pour autrui.

"*Il y a des familles qui n'avaient pas encore pu dire à leurs enfants parce qu'elles avaient peur du rejet*", explique José Ángel Martínez, "*mais qu'un enfant de moins de 6 ans ne connaît pas son origine peut être grave*".

« *Que se passe-t-il ?... Parce que la pression sociale et, dans ce cas-ci, la pression politique et institutionnelle, peut acculer les mineurs et les familles* », souligne-t-il, avertissant qu'il y a des personnes qui souffrent de cette situation.

Il insiste cependant sur le fait que, dans ces cas-là, « *les parents souffrent davantage de harcèlement que les enfants* ». *Celle qui souffre le plus de ce type*

de harcèlement est la femme : « Son principal rôle dans la société est de concevoir, mais si elle a dû faire face à des problèmes de cancer, de maladies cardiaques... Ajoutez à cela la tragédie de ne pas pouvoir être mère, d'affronter des traitements, et puis... "Si elle décide d'avoir recours à une gestation pour autrui, à ses problèmes de santé s'ajoute encore le fait que la société lui renvoie à la figure qu'elle est un trafiquant d'êtres humains".

“ Une partie de la société est acculée.”

José Angel Martínez

Expert en cas de harcèlement en maternité de substitution

Le chercheur estime que, pour éviter le harcèlement envers ces familles, il est préférable de légaliser la gestation pour autrui *"à condition que personne ne soit lésé et que la volonté de toutes les parties soit respectée, à condition qu'il y ait une protection"*. *"Environ un millier de bébés naissent chaque année grâce à la gestation pour autrui et cela va s'accélérer, donc soit c'est réglementé, soit cela va se développer dans la clandestinité"*, dit-il.

Mais, pour qu'une réglementation soit adoptée en Espagne, *"il faut écouter, il faut écouter les gestatrices, les familles"*. *"Je le dis toujours dans mes cours, les problèmes complexes ne peuvent pas avoir de solutions faciles"*, conclut José Ángel Martínez.

Témoignages de 4 gestatrices



Pauline (Pays-Bas)

"Je l'ai fait par amour et gentillesse"

Pauline est mère de trois enfants et femme porteuse. Son expérience de la gestation pour autrui est née d'une expérience personnelle car certains de ses amis ne pouvaient pas avoir d'enfants et elle voulait les aider. Même si finalement, grâce à la fécondation in vitro (FIV), ils ont pu fonder leur propre famille, elle explique que c'est l'une des raisons pour lesquelles elle a envisagé cette possibilité. *"Pour moi, c'était l'occasion de revivre l'expérience d'accoucher"*, explique Pauline, qui avait déjà trois enfants à cette époque. *"Donner naissance à mes enfants a été pour moi une expérience très enrichissante"*, remarque-t-elle. Sa décision d'aider les autres était basée sur le désir d'étendre cette possibilité à ceux qui ne pouvaient pas procréer leur famille. Au cours de ce processus, Pauline a développé des liens étroits avec les familles qu'elle a aidées. *"Maintenant, les deux familles sont de très bons amis"*, partage-t-elle, démentant le mythe fantasque selon lequel une fois l'accouchement accompli, les gestatrices disparaissent et ne veulent rien savoir de l'enfant. Dans votre pays, les Pays-Bas, il n'existe pas de législation. Par conséquent, même si ce n'est pas illégal, ce n'est pas non plus réglementé. Cela signifiait que pendant la première période de la vie du bébé, elle serait la mère légale. Cela inquiétait à la fois les futurs parents et Pauline. S'ils refusaient d'adopter le bébé, elle se retrouverait avec un enfant supplémentaire qu'elle n'aurait jamais eu l'intention d'élever seule. Et, en raison du manque de législation, il n'y avait pas non plus de soutien, pas d'agence pour les aider et pas de conseiller pour les informer. Ils ont dû tout comprendre par eux-mêmes.

Pauline a été critiquée pour avoir porté une grossesse pour d'autres personnes, mais elle est claire sur ses motivations et maintient que la gestation pour autrui est une option valable et aimante. *"Je pense que la plupart des critiques viennent de personnes mal informées"*, dit-il, soulignant l'importance de sensibiliser et d'informer sur cette question. Concernant la question économique, Pauline estime qu'il faut établir un équilibre qui reconnaisse les sacrifices et les risques liés à la gestation pour autrui de la part de la femme porteuse. *"Non. Je l'ai fait parce que je le voulais. Pour l'amour et la gentillesse. Est-ce que j'ai l'impression que c'est la bonne chose à faire ? Ni l'un ni l'autre. Selon moi, la loi devrait laisser un peu plus de marge pour compenser financièrement la gestatrice pour ses problèmes, ses douleurs, son temps. Pas trop, car on ne veut pas que les femmes fassent ça pour des raisons financières. Mais je ne pense pas qu'il soit contraire à l'éthique de lui accorder une compensation. En fait, je pense que ce serait contraire à l'éthique de ne pas le faire. Tout le monde reçoit un salaire, le personnel médical, les professionnels du droit, les conseillers, les agents des services de protection de l'enfance. Mais la personne qui travaille dur, passe des nuits blanches et prend des risques, ne peut rien obtenir parce que c'est contraire à l'éthique ?"* *"Je pense que c'est tout simplement faux"*, explique-t-elle. Malgré les critiques, Pauline déclare qu'elle serait à nouveau gestatrice pour une autre famille si elle en avait l'occasion parce que ses deux expériences étaient merveilleuses.



Michelle (États-Unis)

"C'est une connexion qui durera toujours."

Michelle, gestatrice de Chicago, s'est lancée dans la gestation pour autrui motivée par le désir d'aider une amie qui avait du mal à fonder une famille. Même si son amie a finalement pu avoir ses propres enfants, Michelle a trouvé dans cette expérience l'occasion d'aider celles qui rencontraient des difficultés liées à la maternité. *"Pour moi, c'était l'expérience de rencontrer une amie qui ne pouvait pas avoir ses propres enfants. Eh bien, elle pensait qu'elle ne pourrait pas les avoir, alors je lui ai dit que je l'aiderais, mais finalement elle J'ai pu concevoir toute seule, mais ensuite elle a réussi. L'idée m'est venue de l'aider encore plus"*, partage Michelle. Au cours de ce processus, elle a noué des liens étroits avec la famille qu'elle a aidée, démystifiant l'idée selon laquelle les gestatrices disparaissent après l'accouchement. *"C'est un lien que vous aurez toujours. Et je crois que les femmes, surtout ici, sont bien préparées à toutes les circonstances. Parce que nous le faisons pour le bébé et nous voulons qu'ils soient heureux. Et c'est notre décision et notre désir. . Et c'est la vie de chacun"*, affirme Michelle, soulignant le lien durable qui se crée avec les familles grâce à la gestation pour autrui. Même si à aucun moment elle ne s'est sentie jugée par son entourage, elle est consciente que les gestatrices sont critiquées pour leur décision et Michelle, qui a eu une éducation chrétienne toute sa vie, comprend ce qui se dit, mais il ne le partage pas. *"Oui, je comprends ce qu'ils disent, je ne les soutiens pas car ils le critiquent"*, réfléchit-elle, invoquant la nécessité de respecter la diversité des points de vue. Concernant sa relation avec la famille qu'elle a aidée, Michelle explique que l'agence intermédiaire s'est assurée que les deux parties étaient prêtes à avoir une relation post-partum : *« L'agence a également aidé sur cet aspect. Ils m'ont aidé à m'éduquer. Et l'agence savait aussi que le couple souhaitait conserver une relation plus tard. "Ils s'en sont rendu compte et se sont donc naturellement retrouvés avec des gens qui, selon eux, étaient également disposés à le faire, à entretenir une relation." « Nous avons été en contact pendant la grossesse et après. Ils étaient à l'hôpital avec moi, ils étaient dans une chambre à côté. Toutes les infirmières comprenaient notre situation et les laissaient venir avec le bébé de temps en temps »*, se souvient-elle. Concernant l'aspect économique, Michelle explique que l'argent n'était pas sa motivation et qu'elle n'a reçu aucun soutien financier, hormis pour les aspects basiques comme les soins médicaux : *« Tout est bien coordonné par l'agence, c'est ce qui est attendu. Il y a beaucoup de mythes et Il y a beaucoup de tabous selon*

lesquels les femmes qui le font sont des femmes pauvres qui n'ont pas d'argent et qui le font pour gagner de l'argent, etc. », explique Michelle, soulignant l'importance d'éradiquer la stigmatisation associée à la gestation pour autrui. Malgré les critiques, Michelle affirme qu'elle porterait à nouveau pour une autre famille si elle en avait l'occasion, puisque son expérience précédente a été très bonne pour elle et pour la famille qu'elle a aidée. *"Oui, je l'aurais refait, mais j'avais déjà 39 ans et je savais que ce n'était pas la meilleure chose à faire"*, raconte Michelle. *"Quand je quitterai cette vie, j'y penserai, avec beaucoup d'émotion et beaucoup de fierté de l'avoir fait"*, explique-t-elle.



Naty (Mexique)

"L'ensemble du processus était merveilleux et magique"

Naty est mère et gestatrice. Elle est d'origine mexicaine, même si elle vit au Kansas, aux États-Unis, et c'est là qu'elle a réalisé toute ses démarches en tant que gestatrice. Ses motivations étaient le désir d'aider une famille à transformer son rêve en réalité et, en plus, c'était quelque chose dont elle avait toujours rêvé depuis qu'elle était adolescente. *"Ça m'est venu en tête un jour et j'ai toujours su que je le ferais"*, avoue Naty. Même avant d'avoir ses propres enfants, elle savait déjà qu'elle allait concevoir un jour pour quelqu'un d'autre. *"J'ai vécu ma vie, j'ai eu mes propres enfants et quand j'ai su que je pouvais consacrer du temps à ce processus sans négliger mes propres enfants, c'est à ce moment-là que j'ai décidé de commencer à être gestatrice"*, explique-t-elle. Elle a commencé tout le processus en recherchant sur Google des agences dédiées au processus de gestation pour autrui, car elle savait que le faire seule serait

beaucoup plus compliqué. *« J'ai fait appel à une agence parce que je pensais qu'elle était la plus appropriée pour m'aider et m'accompagner car je savais qu'il y aurait des situations juridiques dont je n'aurais aucune idée. J'ai sélectionné la première agence qui m'est venue là-bas et elle s'est avérée être l'une des meilleures agences aux États-Unis »*, explique Naty. Concernant la relation avec la famille pour laquelle Naty a engendré, elle explique la chance qu'elle a eue de trouver quelqu'un qui lui plaisait dès le début, avec qui elle avait un lien fort et qui partageait également sa langue, dans son cas, l'espagnol. Lorsque l'agence les a présentés, ils se sont entendus dès la première minute. *« Je n'ai jamais rencontré d'autres parents car j'ai tout de suite su que c'était eux que je voulais aider »*, note-t-il. Naty souligne que, pour elle, le soutien des parents qu'elle a aidés tout au long du processus et pendant la grossesse a été fondamental et l'une des meilleures choses qui lui soit arrivée dans la vie : *« Ils étaient toujours au courant de tout. De la part de mes enfants, de ma famille, de mon mari, ils s'entendent très bien avec mon mari et ils ont aussi rencontré ma famille, mes sœurs et mes parents. Nous sommes tous devenus une famille. Cela a été très agréable. Mais quelque chose qui comptait beaucoup pour moi, c'est que le processus pour que je devienne leur gestatrice est déjà terminé et qu'ils sont maintenant en Espagne et avec leurs enfants et sont heureux, mais j'ai traversé une période très difficile dans ma famille, ma nièce avait un cancer. , et ils m'ont immédiatement soutenu dans tout. Psychologiquement, je sentais qu'ils étaient là avec moi, pour nous soutenir. Ils ont ressenti notre douleur et étaient avec nous. En fait, ils ont fait fabriquer des calendriers qu'eux et leurs amis ont vendus et tous les fonds ont été collectés pour ma nièce, car malheureusement ici aux États-Unis, nous n'avons pas d'assurance maladie et vous devez payer pour vos soins médicaux, ce qui est très cher. Alors ils se sont occupés de ça et c'était très sympa, je n'oublierai jamais parce qu'ils n'étaient pas obligés de le faire, ils n'en avaient pas besoin et ils ne font pas partie de la famille du sang, mais ils l'ont fait et je leur en serai toujours très reconnaissante. De cette manière, Naty nie totalement que la gestation pour autrui soit une pratique froide d'achat et de vente de bébés. Pour elle, tout le processus a été quelque chose de magique, car le fait d'avoir contribué à mettre au monde deux petites personnes est quelque chose d'extrêmement grand, et maintenant, en les voyant de loin en Espagne dans leur pays, elle ne pourrait pas être plus heureuse car*

elle voit que les enfants sont très aimés à la fois par sa famille en Espagne et par sa famille au Kansas. Naty explique que, même si dans son pays elle ne s'est jamais sentie jugée pour avoir été enceinte d'une autre famille, en Espagne elle a été témoin de critiques sur les réseaux sociaux comme Facebook : « J'ai l'impression que c'est plutôt en Espagne où je me suis parfois retrouvée comme si j'avais été très malveillante. A cause des commentaires très haineux et j'ai vu d'ailleurs qu'ils s'en prenaient aussi aux parents. J'ai l'impression qu'il y a trop de haine et ce sont des gens qui n'ont aucune connaissance du processus et n'ont pas la moindre idée de comment cela fonctionne . Bien que la critique des gestatrices soit une réalité, Naty ne comprend pas pourquoi on parle autant de quelque chose qui pour elle est totalement altruiste : « Cela me rend triste, je ne comprends pas comment il peut y avoir autant de haine, envers les vies, envers l'accouchement, envers la fondation d'une famille. Au final, une famille se forme et ce sont des enfants très aimés, désirés et très heureux. Je ne comprends pas pourquoi il y a tant de haine. Si nous, en tant que mères porteuses, décidons de le faire, c'est parce que nous le voulions. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait un avantage financier ou qu'il y ait aucune pression. Je ne suis pas favorable à ce que l'on force les femmes à le faire, je suis pour qu'on nous laisse le faire, parce-que c'est aussi notre droit et qu'il y a beaucoup de femmes qui l'ont fait et continuent de le faire pour le simple plaisir de le faire, et non pas parce que nous avons une certaine pression ou par peur de ne pas être payées. Elle souligne également que beaucoup de critiques viennent de « féministes » qui prétendent défendre les femmes : « Je devrais avoir le droit de pouvoir choisir ce que je veux faire de mon ventre, ce que je veux faire de mon corps, pouvoir procréer pour quelqu'un d'autre, je pense que c'est deux poids, deux mesures et on ne comprend pas ce qu'elles recherchent. Et bien qu'il y ait beaucoup de choses qui semblent aller contre elle, Naty explique que, pour elle, non seulement le fait de devenir gestatrice, mais aussi la découverte de cette nouvelle famille qu'elle a contribué à créer, a été l'une des choses les plus merveilleuses qui lui soient arrivées, car avec la famille espagnole pour laquelle elle a conçu, elle continue à être un soutien fondamental jusqu'à aujourd'hui : « J'ai une relation très, très étroite avec eux, en fait, maintenant je reviens d'Espagne, j'ai passé 15 jours avec eux, dans leur maison, vivant ensemble, dans leur chambre d'amis, ils m'emmenaient beaucoup avec eux et je les ai revus car même après l'accouchement, ils sont venus au mariage de ma

sœur au Mexique, donc nous nous sommes vus là-bas aussi et, maintenant, j'y suis allée cette année et je pense qu'ils vont toujours avoir cette connexion et cette relation parce que nous sommes déjà une famille. Nous ne pouvons plus quitter cette relation ainsi, car cela ne dépend pas de savoir si j'ai conçu pour eux ou non, donc pour moi, ils sont comme mes frères. Même si Naty était sur le point de concevoir à nouveau pour sa cousine qui ne pouvait pas tomber enceinte, une fois qu'elle l'a fait, elle a décidé qu'il était temps de se concentrer sur sa famille et ses enfants, puisqu'il était sur le point d'avoir 41 ans et, même s'il se sent bien physiquement, elle ne mettrait jamais sa vie, celle des bébés potentiels ou celle des futurs parents, en danger.



Julie, gestatrice (États-Unis) "Nous resterons en contact indéfiniment"

Julie est une gestatrice originaire des États-Unis qui a décidé de se lancer dans une démarche de gestation pour autrui pour plusieurs raisons. La première était que la sœur de l'un de leurs très bons amis avait des difficultés à tomber enceinte et qu'ils envisageaient de trouver une gestatrice. Elle avait projeté d'être une gestatrice pour eux, mais par chance, ils ont fini par être capables de concevoir par eux-mêmes, mais à ce moment-là, elle avait déjà décidé qu'elle voulait être une gestatrice. La deuxième raison était qu'elle aimait être enceinte et que ce n'était pas un problème pour elle d'être à nouveau enceinte. Même si

cela fait 7 ou 8 ans qu'elle a conçu pour autrui, ce dont elle se souvient, c'est que le processus de sélection s'est déroulé comme la plupart des autres. S'inscrire dans une agence, passer des tests psychologiques et physiques, des appels téléphoniques, des entretiens, etc... Mais Julie se souvient que ce qui l'inquiétait au début de sa grossesse, c'était le lien qu'elle aurait avec le bébé : « *C'était difficile pour moi de comprendre à quoi cela ressemblerait.* » *Il est possible de ne pas nouer un lien d'amour et de maternité comme je l'ai fait avec mes propres enfants. Cependant, j'ai vite appris et réalisé à quel point c'était différent, et je n'ai jamais ressenti ce genre de connexion* ». Julie a été gestatrice à deux reprises, la première avec un couple hétérosexuel américain qui avait déjà 3 enfants et la seconde avec un couple de même sexe espagnol qui n'avait pas encore d'enfants : « Pendant la grossesse, nous avons eu une relation très proche. Lors de ma première grossesse, nous nous sommes envoyés des SMS et nous avons parlé régulièrement. La mère s'est présentée à tous ses rendez-vous médicaux. Et nous avons même réuni nos familles dans les maisons des uns et des autres. Lors de ma deuxième grossesse, comme les parents intentionnels étaient en Espagne, nous nous sommes vus moins souvent, mais nous avons parlé autant, voire plus, pendant la grossesse. C'était leur premier enfant et ils étaient très impliqués. Je les ai convaincus de prendre l'avion pour la ville à mi-parcours. "Nous vous invitons à rester dans notre maison." Julie explique qu'elle est très reconnaissante et apprécie le lien qu'elle entretient avec la famille espagnole, et que même si elles sont si éloignées, elles entretiennent une relation merveilleuse. Pour se préparer émotionnellement et physiquement au processus, Julie explique que le fait d'être dans une agence lui a été d'une grande aide, car elle ne pense pas qu'elle aurait pu le faire sans un solide système de soutien. Avoir des conseillers et d'autres femmes vivant la même expérience était merveilleux pour elle. Bien que Julie affirme n'avoir jamais été critiquée pour avoir été gestatrice, elle dit ce qui suit à propos de celles qui l'ont fait : « Cela m'attriste qu'elles doivent subir des commentaires et des attitudes hostiles. Ces familles ont déjà traversé la dure réalité de ne pas pouvoir avoir d'enfants ; « Ils ne devraient pas avoir à faire face à la négativité. » Concernant sa relation avec les deux familles, Julie a vécu deux expériences différentes : « Depuis ma naissance, ma relation avec mon premier couple a changé. Cependant, nous ne nous parlons pas et ne nous voyons pas régulièrement. Nous nous envoyons des cartes de Noël et un texte

pour l'anniversaire de l'enfant. La séparation s'est faite naturellement. Il n'y a pas de mauvais sentiments de part et d'autre. Si nous nous voyions, ce serait amical et merveilleux. Je suis beaucoup plus proche du couple espagnol. Nous parlons régulièrement; nous passons rarement une semaine sans communiquer via WhatsApp. Nous avons prévu de leur rendre visite en Espagne il y a quelques années, mais le Covid a ruiné nos projets et nous n'avons pas pu reprogrammer. Après leur premier enfant (avec moi), ils ont eu un autre bébé avec une autre gestatrice qui habite près de chez moi, nous avons donc pu nous rencontrer lorsqu'ils étaient en ville. *"Nous entretenons une relation fantastique et je suis sûr que nous resterons en contact indéfiniment."* Même si Julie aurait adoré être la gestatrice des parents pour la deuxième fois, elle a dû refuser car elle estime qu'elle ne devrait plus avoir d'enfants en raison de son âge : *« J'ai l'impression qu'à mon âge, j'en ai fini avec les enfants. Les parents m'ont demandé si je recommencerais pour eux et ce fut l'une des choses les plus difficiles que j'ai jamais faites : dire non ».*

Témoignages de 4 familles avec enfants par GPA



Kristina , maman grâce à une GPA au Canada "Ça a été une expérience merveilleuse"

Kristina est une enseignante et mère célibataire de Bilbao qui a opté pour la gestation pour autrui pour avoir son fils Mike au Canada. L'expérience de Kristina avant le recours à la gestation pour autrui n'a pas été facile, elle a été marquée par des problèmes médicaux et des décisions difficiles. On lui a diagnostiqué un cancer du col de l'utérus à l'âge de 33 ans, ce qui l'a empêchée de mener une grossesse à terme en raison des traitements de radiothérapie et de chimiothérapie. Mais elle n'a jamais perdu l'envie d'être mère : *« Nous étudions les possibilités et j'étais dans plusieurs cliniques et avec le suivi de l'hôpital, quand ils m'ont finalement donné l'autorisation d'essayer une grossesse, je l'envisageais mais ce n'était pas possible. Il a toujours été clair pour moi que je voulais être mère. En fait, quelques mois avant le diagnostic de cancer, je me présentais déjà à la Sécurité Sociale du Pays Basque pour un traitement en tant que mère solo, si je ne trouvais finalement pas le partenaire idéal. J'étais très claire sur le fait que je voulais être mère »*, explique Kristina. Elle a exploré diverses options, de l'adoption à la gestation pour autrui, gardant toujours son rêve d'avoir sa propre maternité. Elle a passé sept ans à attendre une procédure d'adoption, mais en même temps elle essayait de tomber enceinte pour avoir son propre enfant, ce qui l'a amenée à découvrir la gestation pour autrui : *« Je me suis d'abord informée que cela pouvait être une procédure conforme à mes valeurs. J'ai contacté l'association qui existait déjà en Espagne, ceci en 2014, j'ai lu l'initiative législative populaire que l'association avait rédigée et j'ai vu que c'était un processus conforme à mes*

valeurs. J'ai commencé à être une activiste et une défenseuse de la gestation pour autrui, qui respectait les garanties éthiques. » Cependant, l'absence de réglementation en Espagne l'a poussée à chercher des options à l'étranger, optant finalement pour le Canada en raison de l'altruisme et de la qualité du processus qu'elle y a trouvé. Kristina a finalement rencontré Mica, après avoir fait des tentatives d'appariement avec six femmes différentes, mais pour des raisons indépendantes de sa volonté, la gestatrice qui allait finalement donner naissance à son fils Mike, ce fut Mica : « *Je me souviens avoir vécu le processus comme étant très difficile, parce que l'altruisme signifie que les femmes porteuses sont celles qui prennent toutes les décisions et qui peuvent à tout moment changer d'avis, elles peuvent se rétracter, et c'est bien qu'il en soit ainsi. Mais pour celles d'entre nous qui sont de l'autre côté, c'est assez dur.* » De plus, quand ils ont commencé le processus, le Covid est arrivé : « Quand j'ai enfin rencontré Mica, les problèmes là-bas sont les mêmes que pour toute femme de notre pays qui va dans une clinique. Les problèmes, les transferts qui ne fonctionnent pas, les embryons qui ne décongèlent pas bien ou qui ne conviennent pas. Puis la pandémie nous a pris de court en plein milieu et, même si j'ai rencontré Mica en 2018, Mike est né en avril 2021. " J'ai commencé le processus jusqu'à la naissance de mon fils. C'était un processus très difficile, mais l'expérience globale lorsque Mike est rentré avec moi à la maison, je m'en souviens comme d'une expérience merveilleuse parce que j'ai établi une belle relation avec Mica. Elle m'a accueillie dans sa maison au Canada, j'ai vécu avec sa famille pendant deux mois, 15 jours avant la naissance, j'ai fait avec elle la quarantaine imposée par le gouvernement canadien et quand mon fils est né, nous étions chez elle avec sa famille jusqu'à ce que j'aie tous les papiers pour pouvoir rentrer chez moi, pouvoir retourner à Bilbao. Je m'en souviens comme d'une relation merveilleuse. » En fait, en voici la preuve : « Le nom de mon fils Mike est en hommage à Mica. » Malgré les problèmes cliniques et potentiels auxquels ils ont été confrontés au cours du processus, Kristina souligne la merveilleuse relation qu'elle a développée avec Mica et sa famille. Qu'il s'agisse de partager une maison au Canada ou de devenir la marraine de Mike, leur lien témoigne clairement du lien qui peut naître de la gestation pour autrui.



Laura, maman grâce à une GPA

"Je ne pouvais pas avoir d'enfants à cause de ma maladie"

Laura a opté pour la gestation pour autrui en Ukraine en raison de sa santé et de son incapacité à concevoir : « *J'ai une maladie chronique et je ne peux pas avoir d'enfants à cause de la maladie et des médicaments que je prends. Nous avons essayé pendant 6 ans et ça s'est très mal passé. . Ma santé s'est beaucoup dégradée et puis au début, bon, on s'est dit... bon, bon, on n'a pas d'enfants, c'est tout, mais ensuite, en parlant aux gens et en s'informant, l'idée est venue de recourir à la gestation pour autrui.* » Elle reconnaît que "nous avions presque tous une idée d'informations très fausses, comme on nous le dit toujours dans la presse et à la télévision. Laura a commencé à bien se renseigner et avec son mari, ils ont parlé à des gens qui l'avaient été pères de cette manière, et que c'était comme « un dernier coup de pouce », souligne-t-elle. « Nous avons parlé à différentes agences et finalement nous avons décidé. » Concernant le processus de sélection de la gestatrice, Laura explique qu'ils ont attendu 3 mois : « Nous avons fait de la paperasse, nous sommes allés en Ukraine pour déposer des échantillons génétiques à la clinique et ensuite ils nous ont mis sur une liste d'attente « Nous avons attendu plus ou moins 3 mois, il n'y a aucune sorte de catalogue ou quelque chose comme ça. Ce que j'ai entendu, ce sont des barbaries », explique-t-elle. Laura souligne l'importance du choix mutuel entre les parents et la gestatrice : "Ce doit être un choix mutuel, c'est elle qui va porter votre futur enfant et la femme enceinte doit aussi vous aimer." Concernant le choix du pays pour l'intervention, Laura explique qu'ils ont opté pour l'Ukraine parce que les autres pays dont on leur avait parlé n'étaient pas convaincus : "Nous l'avons fait en Ukraine et nous regardions également vers les États-Unis, le Canada, la Grèce, la Géorgie, mais en Grèce,

on voit qu'il y avait peu de voyages et peu d'expérience et nous ne voulions pas prendre de risques", avaient-ils déclaré. On nous avait dit qu'ils n'étaient pas complètement transparents concernant les mères porteuses... nous voulions que ce soit un endroit totalement transparent, légal et bien fait. Laura décrit son expérience personnelle pendant la grossesse de son fils : "Nous avons immédiatement contacté Julia, qui a eu notre fils, et nous avons eu des contacts avant de commencer tout type de traitement. Tout s'est bien passé et ils étaient tous satisfaits du processus.... Jusqu'à ce que la guerre." éclate en Ukraine : « À partir de ce moment-là, notre expérience et la sienne ont été horribles. Elle vient du sud du pays, dans une ville qui était déjà occupée le quatrième jour de la guerre. » Laura et son mari craignaient de ne plus jamais revoir Julia et étaient constamment inquiets et angoissés de savoir ce qui allait se passer, sachant qu'ils n'avaient pas pu communiquer pendant une semaine parce qu'ils avaient coupé la communication dans le pays. Malgré tous les obstacles et les défis auxquels ils ont été confrontés, Laura souligne l'importance des bonnes relations qu'ils ont nouées avec la gestatrice : "Nous avons une excellente relation, ils sont une famille pour nous. Malheureusement, ils ont perdu presque toute leur famille dans la guerre et la situation que nous avons vécue nous rassemble beaucoup. Aujourd'hui encore, nous en parlons presque tous les jours. » Leur témoignage reflète les liens réels et profonds qui peuvent naître du processus de gestation pour autrui, démystifiant le préjugé selon lequel elles sont des femmes objets qui ne louent leur corps que pour de l'argent.



Pablo, papa grâce à une GPA

"La gestation pour autrui ajoute, elle ne soustrait pas"

Pablo, originaire du Pays Basque, est porte-parole et promoteur de Gure Umeen Ametsak, une association de familles de Biscaye pour la gestation pour autrui. Cette entité cherche à générer ou à avoir un point de rencontre entre adultes et enfants, unis par le recours à la gestation pour autrui et, en général, trouver un soutien et assurer la visibilité et la diffusion d'informations correctes sur cette pratique. Leur association a été l'une des organisatrices à Bilbao du [premier congrès international des femmes et de la gestation pour autrui](#) en juillet 2023. Pablo et son mari ont opté pour la gestation pour autrui pour fonder leur famille : *« Je suis avec mon mari depuis longtemps et il y a eu un moment dans la relation où nous avons envisagé de fonder une famille avec des enfants. Il y a 9 ans, il n'y avait pas beaucoup d'informations, ni pour le meilleur ni pour le pire. Nous avons aussi vu que du fait que nous voulions deux enfants, nous ne savions pas quelles options nous avions, mais maintenant c'est génial parce que les jeunes générations savent que c'est possible. »* Pablo et son mari considèrent que la visibilité et l'information de cette pratique ont été essentielles dans leur quête pour devenir parents. Un jour, ils ont vu un reportage télévisé qui a marqué un tournant pour eux : *« Nous avons vu un reportage à la télévision sur Samanta Villar et elle accompagnait quelques garçons à Chicago et le processus était déjà avancé et son fils allait déjà naître et elle était là avec eux, la famille, avec la gestatrice, la famille de la gestatrice, etc... C'était en voyant ça et en disant, « je veux former ma famille comme ça » que nous avons commencé à chercher des informations »,* se souvient-il. La recherche de davantage d'informations les a amenés à contacter des associations LGBT et à entrer en relation avec d'autres couples qui avaient vécu la même expérience : *« Nous nous sommes rencontrés dans une association de familles LGBT mais bien sûr, la majorité étaient des femmes et ils nous ont orientés vers une association catalane de familles LGBT. Nous avons rencontré quelques garçons qui avaient également fondé leur famille par gestation pour autrui et nous sommes allés à Barcelone, nous étions avec eux et nous avons vu que c'était bien ce que nous avions vu à la télévision et, comme nous leur avons déjà donné un visage, nom, prénom et réalité. Le contact avec les femmes porteuses a été fondamental dans leur expérience. "La relation actuelle avec la gestatrice est excellente. Nous avons fait deux processus différents avec deux femmes différentes, nous sommes plein de*

famille. Nous leur parlons beaucoup plus qu'avec certains de mes proches. Je dirais qu'aujourd'hui la relation n'est pas quotidienne, mais au moins hebdomadaire", explique Pablo. Pour eux, la compréhension de leurs origines par leurs enfants est un élément fondamental de leur identité et de leur croissance personnelle : « Ils savent et comprennent qu'ils sont nés dans le ventre de ces femmes et ils savent que ces mêmes femmes sont celles dont ils ont pris soin 9 mois et qu'ils sont spéciaux d'une certaine manière. "L'autre jour, elle l'appelait ma fée. Je parlais à une amie et je lui ai dit, j'ai deux parents mais j'ai aussi une fée", ajoute Pablo, racontant cette anecdote sur sa fille. Pablo souligne l'importance de la légalité et du nombre de documents à étudier et à signer dans le processus : "Aux États-Unis, la nationalité dépend du lieu de naissance, donc mes enfants ont la double nationalité, américaine et espagnole." Celle de l'Espagne est obtenue par le biais de procédures judiciaires. Puisque les enfants sont nés sur le territoire nord-américain, ils ont déjà cette nationalité et il existe déjà une décision de justice qui montre l'affiliation qui indique qui sont les véritables parents des enfants ». À travers son témoignage, Pablo souligne l'importance de la visibilité, de l'information et de l'amour dans la formation de sa famille, démystifiant les préjugés et partageant la réalité de son expérience de gestation pour autrui.



Amaya, maman grâce à une GPA

"Je suis très reconnaissante"

Le cas d'Amaya et son expérience de la gestation pour autrui ont été complexes. Elle souffre de sclérose, ce qui a compliqué sa capacité à avoir des enfants. Amaya et son partenaire ont eu de nombreux problèmes sur leur

chemin vers la parentalité, allant de problèmes de fertilité à des problèmes médicaux. Comme l'explique Amaya, *"nous sommes un couple hétérosexuel. Quand nous avons décidé d'avoir des enfants, nous avons commencé à avoir des problèmes parce que, bon, je suis tombée enceinte facilement, mais j'ai avorté"*. Face à l'impossibilité de concevoir seul, le couple a exploré différentes options, dont l'adoption. Cependant, ils se sont heurtés à des obstacles et à des processus très longs qui ne garantissaient pas qu'ils puissent enfin opter pour cette solution. *"Nous avons aussi envisagé l'adoption internationale mais il y a aussi eu beaucoup de pays qui m'ont fermé la porte, à cause du problème de la sclérose"*, explique-t-elle. *C'est alors qu'en discutant avec leur gynécologue, ils ont découvert la gestation pour autrui, une option qu'elles ignoraient au départ, mais qui leur a offert un nouvel espoir.* Amaya décrit le processus comme complexe et semé d'embûches, depuis la sélection de l'agence jusqu'à la recherche de la bonne gestatrice. *Tout n'est pas aussi simple qu'il y paraît, ils ont réussi la troisième fois. Les deux premières femmes qui allaient concevoir, à cause d'autres problèmes, n'ont finalement pas pu y parvenir.* « *Je suis très reconnaissante parce que nous avons trouvé une si belle famille, vraiment, ce qui semble cliché ou ce que vous voulez, mais c'est vrai* », dit-elle. La relation entre Amaya, son partenaire et la gestatrice de Caroline du Nord (États-Unis) est très étroite et ils ont créé par exemple un groupe *WhatsApp*. Ils restent en contact régulièrement et considèrent la gestatrice comme un membre de leur famille élargie. Amaya souligne l'importance de parler ouvertement et honnêtement de la gestation pour autrui avec sa fille dès son plus jeune âge, afin de normaliser et d'intégrer naturellement son histoire dans leur vie de famille. Face aux critiques et controverses entourant la gestation pour autrui, Amaya défend le droit des personnes à prendre des décisions concernant leur propre corps et leur famille. Elle défend un modèle doté d'une réglementation éthique et garantie qui protège les droits de toutes les parties impliquées et reconnaît la nécessité de cette option pour de nombreux couples qui rencontrent des difficultés à concevoir.